

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_06_041

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise)**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : CENTRE MINIER DE FAYMOREAU : TARIFS BILLETTERIE GROUPES ADULTES 2024

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENRIET.

Monsieur HENRIET présente la liste des tarifs billetterie groupes adultes et conditions d'accueil pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau.

Grille des tarifs billetterie groupes adultes pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau :

| GROUPES | | 2024 | 2023 |
|--|--|---------------------|--------|
| Adultes (Minimum 15 adultes) | Visite libre musée | adulte | 6,00 € |
| | | adulte gratuit* | - € |
| | | jeune accompagnant | - € |
| | | enfant accompagnant | - € |
| VG : visite guidée | VG essentielle village/vitreaux | adulte | 1,50€ |
| | | adulte gratuit* | - .. € |
| | | jeune accompagnant | 1,50 € |
| | | enfant accompagnant | 1,50 € |
| | VG intégrale village/vitreaux | adulte | 2,50 € |
| | | adulte gratuit* | - € |
| | | jeune accompagnant | 2,50 € |
| | | enfant accompagnant | 2,50 € |
| | VG 100% mine village/vitreaux/bassin minier de Faymoreau | adulte | 3,50 € |
| | | adulte gratuit* | - € |
| | | jeune accompagnant | 3,50 € |
| | | enfant accompagnant | 3,50 € |

| | | |
|--------------|---------------------|--------|
| Café brioche | adulte | 2,50 € |
| | jeune accompagnant | 2,50 € |
| | enfant accompagnant | 2,50 € |
| Annulation | J-15>J-8 | 1,50 € |
| | J-7>J-2 | 2,00 € |
| | <J-2 | 3,00 € |

Conditions d'accueil

Le Centre Minier accueille les groupes adultes (à partir de 15 personnes payantes), du 10 février au 3 novembre 2024, tous les jours sur réservation.

Cas particuliers

> **Accueil le 1^{er} dimanche du mois (sauf juillet et août) et lors d'événements nationaux (Journées européennes du patrimoine, Fête de la science...)** :

Les groupes ne peuvent être accueillis lors de ces journées de gratuité ou lors d'événements nationaux.

> **En cas de groupe adultes inférieur à 15 personnes payantes le jour de la visite :**

En dehors des horaires d'ouverture « grand public » : le groupe devra s'acquitter de sommes forfaitaires :

- visite libre du musée : 15 x 7,50 € soit 112,50 €.
- visite « village/vitraux » avec audioguide (et non guidée) : 15 x 2,50 € soit 37,50 €.

Pendant les horaires d'ouverture « grand public » : l'agent d'accueil appliquera les tarifs individuels au groupe et la visite guidée « village/vitraux » sera remplacée par la visite avec audioguide.

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau sur les tarifs billetterie groupes adultes et conditions d'accueil pour l'année 2024 présentés.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs billetterie groupes adultes pour l'année 2024 du Centre Minier de Faymoreau, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 23 juin 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU